

Extrait du Paroisses d'Erquy et de Pléneuf

<http://erquy-pleneuf.catholique.fr/spip.php?article268>

Chrétiens et écologie 4/6

- Actualités - Réflexions sur l'actualité - Chrétiens et écologie -



Date de mise en ligne : jeudi 19 mars 2015

Copyright © Paroisses d'Erquy et de Pléneuf - Tous droits réservés

L'Écriture invite à renouer une relation plus harmonieuse avec la nature, plus conforme au projet divin de Création

Un principe de limitation

« Écoutez la parole du Seigneur, fils d'Israël, car le Seigneur est en procès avec les habitants du pays : il n'y a, dans le pays, ni vérité ni fidélité, ni connaissance de Dieu, mais parjure et mensonge, assassinat et vol ; on commet l'adultère, on se déchire : le sang appelle le sang. C'est pourquoi le pays est en deuil, tous ses habitants dépérissent, ainsi que les bêtes sauvages et les oiseaux du ciel ; même les poissons de la mer disparaissent », proclame le prophète Osée (4, 1-3).

Et bien d'autres passages similaires dans l'Ancien Testament expriment la solidarité foncière du cosmos avec l'humanité.

Quand l'homme s'éloigne de Dieu, il en vient à malmenager ses semblables jusqu'à lui donner la mort, ce qui n'est pas sans conséquence : la terre abreuvée de sang ne produit plus, ce qui entraîne la mort de ses habitants, y compris les animaux. Le cosmos semble emporté dans un processus de « décréation »...

Ce qu'exprime la Bible dans son langage propre ne peut pas être simplement considéré comme le reflet d'une conception mythique globalisante révolue.

C'est en premier lieu le recueil d'expériences historiques concrètes. Et celles-ci n'appartiennent pas qu'au passé. Aucun conflit violent ne laisse indemne l'environnement.

Dans la quête du profit à tout prix, l'exploitation des plus pauvres et des ressources naturelles vont généralement de pair...

En dénonçant des comportements mortifères pour l'homme et son environnement, l'Écriture invite à renouer une relation plus harmonieuse avec la nature, plus conforme au projet divin de création tel qu'il est relaté dans les deux récits de création contenus dans le Livre de la Genèse.

« Le premier récit accrédite la beauté et la bonté de toute la création : "Et Dieu vit que cela était bon" (Gn 1, 10). Le second met en lumière la confiance faite à l'homme pour la garder (Gn 2, 16).

Ces textes montrent, chacun à leur manière, que Dieu est engagé dans cette aventure en son principe et sa finalité. Les deux textes conduisent à une confession de foi », explique un document publié en 2008 par la Conférence des évêques de France [1]

Cette confession de foi dans le Dieu Créateur fournit un premier fondement à la responsabilité de l'homme à l'égard de la Création qui lui est confiée et dont il fait partie tout en se voyant reconnaître un statut particulier au sein de la nature, lui qui est créé « à l'image et à la ressemblance de Dieu » (Gn 1, 26). « La création de l'humanité à l'image de Dieu induit une relation particulière aux autres créatures, que le récit biblique exprime par deux verbes "soumettre et dominer" (...) ».

Une vision hiérarchique est induite par-là indiquant que l'homme n'est pas soumis aux autres composantes du monde », relève François Euvé [2]

Mais cette domination sur les autres créatures, explique encore le jésuite, « est un mandat ambigu si elle ne

s'accompagne pas d'une limite qui empêche la dévoration ».

Or c'est précisément cette limite que le texte institue en indiquant que les hommes auront pour nourriture les plantes portant semence et les arbres ayant des fruits portant semence (Gn 1, 29), tandis que les autres animaux mangeront « toute la verdure des plantes » (Gn 1, 30).

Cette limitation, François Euvé la voit encore inscrite dans l'institution du sabbat. Venant plus tard dans le texte biblique, elle est bien référée à la création du monde (Ex 20, 21), au moment où Dieu met un terme à son activité créatrice.

« Cette limite n'est pas arbitraire, explique le théologien, elle a un sens, celui de ne pas occuper tout l'espace et de donner ainsi place à l'autre. » Et c'est selon le modèle divin que l'humanité est invitée à son tour à mettre en oeuvre ce principe de limitation, pour que personne ne soit privé des biens que Dieu donne.

Aucun conflit violent ne laisse indemne l'environnement.

(à suivre)

Dominique Greiner

[1] CEF - Conseil pour les questions familiales et sociales, *La Création au risque de l'environnement*, Bayard/cerf/ Fleurus-Mame, 2008, p. 21.

[2] Principes d'une écologie chrétienne », *Études*, avril 2012, n° 4164, p. 499.